

PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE MULTI ACCUEIL

« CHEZ LES BOUTS DE CHOU »

PIERREPONT

MISE A JOUR EN JANVIER 2025



1.HISTORIQUE

2.PROJET D'ACCUEIL

LA STRUCTURE

2.1 MISSIONS ET FINALITES DE LA STRUCTURE

2.2 PRESENTATION GENERALE

- FINANCEMENT
- AGREMENT
- SECTEUR GEOGRAPHIQUE

2.3 FONCTIONNEMENT ACTUEL

- HORAIRES
- CONDITIONS D'ADMISSION
- TARIFS
- REGLEMENT INTERIEUR
- CAPACITE D'ACCUEIL
- RYTHME D'ACCUEIL
- MEDECIN RATTACHE A LA STRUCTURE
- L'EQUIPE
- LES STAGIAIRES
- LES LOCAUX
- LES NORMES DE SECURITE ET D'HYGIENE
- SECURITE INCENDIE
- LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

2.4 VALEURS ET OBJECTIFS DE L'EQUIPE

3. PROJET EDUCATIF

3.1 LES PARENTS ET LA STRUCTURE

3.2 L'ENFANT DANS LA STRUCTURE

3.3 LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS SELON LEUR AGE

3.4 L 'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

3.5 LE PROJET DE L'EQUIPE

3.6 EVALUATION

3.7 CONCLUSION

ANNEXES

1. Historique

L'espace rural étant un lieu de vie de plus en plus recherché par les jeunes couples, la Communauté des Communes des 2 Rivières considère en 2004 qu'elle se doit d'apporter des services de proximité dans le domaine de la Petite Enfance

Aider l'association "Chez les Bouts de Chou" à monter le projet d'accueillir des enfants lui est donc apparu essentiel.

Ayant les moyens logistiques et en personnel, la CC2R épaula l'Association et la crèche ouvre ses portes en Avril 2005. D'un statut parental, la structure offre un mode d'accueil permanent ou en halte-garderie du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

Les parents doivent s'impliquer dans le fonctionnement selon leurs compétences et disponibilités. Cela va de l'entretien général (montage des meubles, l'entretien des locaux, du jardin.....)

En 2011, la motivation des parents s'essouffle et la crèche modifie son statut en devenant associative.

2. **PROJET D'ACCUEIL**

1. *Missions et finalités de la structure*

Le centre multi accueil " Chez les Bouts de Chou" a pour mission d'accueillir des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans en veillant à leur bien-être, à leur développement global. Il propose aussi des activités variées et adaptées à leur âge.

L'équipe de professionnelles veille à favoriser et accompagner leur apprentissage et leur épanouissement. Elle assure également la sécurité et la santé des enfants qui leur sont confiés.

Ces missions répondent aux besoins de la population pierrepontaise et ses environs en matière d'accueil de la Petite Enfance.

2. *Présentation générale*

Adresse : Chez les Bouts de Chou

4, place de l'église 54620 Pierrepont

Téléphone : 03 82 24 31 58

E-mail : chezlesboutsdechou@wanadoo.fr

- Financement

Le centre multi accueil bénéficie du soutien financier de la CAF, de la Communauté de Communes «Terre Lorraine du Longuyonnais» (T2L) ainsi que de la participation financière des usagers.

- Agrément

Le centre multi accueil "Chez les Bouts de Chou" possède 20 places d'accueil, tous modes d'accueil confondus sans critères précis, sans condition d'activité professionnelle pour les parents.

Son taux d'accueil se calcule selon un accueil modulé, soit :

- 10 enfants de 7h30 à 9h00,
- 20 enfants de 9h00 à 17h00,
- 10 enfants de 17h00 à 18h30,

- Secteur géographique

Situé sur les hauteurs de Pierrepont et au bout d'une impasse, le centre multi accueil surplombe le village, avec une vue imprenable sur la forêt.

Les enfants ne sont pas gênés par différents bruits. La structure possède un grand terrain verdoyant sur l'arrière.

1. *Fonctionnement actuel*

- Horaires

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle est fermée chaque année 1 semaine pendant les vacances de Pâques en avril, 3 semaines durant la période estivale et la semaine des fêtes de fin d'année (Les dates sont communiquées aux parents en début d'année civile).

- Conditions d'admission

En accueil régulier comme en occasionnel, l'inscription se fait auprès de la directrice.

Les locaux peuvent accueillir des enfants porteurs d'un handicap.

Toute inscription nécessite que les parents remplissent une fiche de renseignements, fournissent des documents et justificatifs et signent un contrat d'accueil (Cf. document 1 en annexe).

Toute inscription entraîne l'adhésion obligatoire, financière et annuelle à l'Association "Chez les Bouts de Chou."

- Tarifs

Ils sont issus d'une réglementation avec la CAF pour l'application de la Prestation de Service Unique (P.S.U). Ils tiennent compte des revenus fiscaux du foyer (N-2) et du nombre d'enfants à charge.

- Règlement de fonctionnement

Il existe à l'intention des parents. La dernière version date de Janvier 2025. Il est proposé aux parents sur le site de la crèche avec un coupon d'engagement à rendre signé lors de l'inscription. Les parents s'engagent à le lire et à l'appliquer.

- Capacité d'accueil

La crèche possède l'agrément pour accueillir 20 enfants / heure. La directrice peut se voir dans l'obligation de refuser tout enfant qui dépasse l'effectif prévu pour des raisons de sécurité et de bien-être.

L'accueil se gère au quotidien et en fonction du nombre de professionnelles présentes, soit :

- 1 professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas,
 - 1 professionnelle pour 8 enfants qui marchent.
-
- Rythme d'accueil

L'accueil régulier répond à un besoin d'accueil dont le rythme et la durée sont prévus par contrat. Ce contrat fait l'objet de périodes de présence réservées.

L'accueil est possible en garderie occasionnelle pour répondre à une demande d'accueil ponctuel

- L'équipe
 - Répartition des postes

Pour assurer la prise en charge des enfants, l'équipe se compose de 6 professionnelles à temps plein, dont une à temps partiel :

- d'une Éducatrice de Jeunes Enfants, directrice,
- d'une Auxiliaire de Puériculture, adjointe principale,
- d'une Auxiliaire de Puériculture, adjointe suppléante,
- 2 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance
- 1 animatrice titulaire du Bac Pro ASSP.

- Rôles et missions

Le travail d'équipe s'organise autour d'un livret d'accueil, de fiches de poste, du règlement de fonctionnement, de protocoles dédiés aux actions encadrées par des réglementations ou des règles de bon sens.

Les protocoles participent à une politique forte de la Protection Maternelle Infantile et de l'équipe en matière de prévention des risques.

Au-delà de ces écrits, la mission, le rôle et la fonction de chacune sont clairs et explicites.

L'équipe a également un rôle d'observation afin de mieux accompagner l'enfant dans ses apprentissages. Elle est là pour le soutenir par la parole, pour le rendre actif et acteur de son développement.

Les auxiliaires de puériculture vont faire des propositions diversifiées qui valoriseront l'enfant et lui donneront confiance en lui.

La directrice est à l'écoute des membres de son équipe et reste disponible à l'expression de chacune.

La délégation des tâches est réalisée lors d'absence prolongée de la directrice.

- Formation du personnel

Les membres de l'équipe possèdent les diplômes requis pour l'exercice de leur profession.

Lors de périodes de congé (parental, maladie, maternité,), le médecin de la Protection Maternelle et Infantile en est averti. Elle valide le remplacement par une personne diplômée ou qualifiée.

Au-delà du diplôme initial, des plans de formation permettent d'assurer pour chaque professionnelle une formation continue.

- **Référent " Santé et Accueil Inclusif "**

Une référente " Santé et Accueil Inclusif " informe, sensibilise et conseille l'équipe en matière de santé de tous les enfants accueillis et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicaps ou atteints de maladie chronique. Elle coordonne également la mise en œuvre des protocoles hygiène et médicaux avec la direction. Elle développe la bientraitance au sein de la structure par une meilleure prise en compte des besoins des enfants. Elle veille à la qualité d'accueil liée à la qualité des locaux qui ont un impact sur la santé des enfants.

- Les stagiaires

L'équipe accueille tout au long de l'année des stagiaires de formations médico-sociales. Une professionnelle assure le suivi individuel et personnalisé de chaque stagiaire en respectant les exigences de chaque formation.

Attentes vis-à-vis d'un stagiaire

* Secret professionnel

Le stagiaire se forme dans le respect des valeurs professionnelles et en particulier discrétion et secret professionnel.

Le respect du secret professionnel est une obligation légale et morale. Selon les articles 226.13 et 226.14 du code pénal, il s'applique à toutes informations apprises, comprises ou sus concernant les enfants de la crèche, dans le cadre d'une activité professionnelle comme un stage.

Il s'agit de respecter la confidentialité des informations à l'égard des enfants et le respect de leur vie privée. La révélation d'une information par une personne qui en est dépositaire est punie par la loi.

* Respect des règles d'hygiène

Il est demandé d'avoir à la crèche une tenue correcte. (Vêtements simples sans trous ni déchirures, cheveux attachés, sans parfum, ni bijoux...)

* Encadrement et évaluation

Le 1^{er} jour, il est accueilli par la directrice pour préciser les obligations ci-dessus. L'ensemble des professionnelles encadre et rend compte des capacités et comportements à la directrice tout au long du stage.

Évaluation en fin de stage + 1 bilan à mi-stage.

L'ensemble des professionnelles reste disponible pour répondre à toutes les questions.

* Déroulement du stage

Le stagiaire doit prendre connaissance des différents documents dès les 1^{ers} jours. C'est aussi un temps d'observation dans toute la crèche pour faire connaissance

mutuellement (enfants, stagiaires, professionnelles) et comprendre le fonctionnement et l'organisation.

Le stagiaire ne doit pas porter d'enfants, ne pas faire de change, ni coucher un enfant pendant les 3 premiers jours. Par la suite, toutes ces pratiques doivent se faire toujours encadrées d'une professionnelle auprès de tous les enfants âgés de plus de 9 mois.

*Attentes

L'équipe attend d'un stagiaire un regard extérieur, qu'il pose des questions, qu'il s'oblige à réfléchir sur ses propres attitudes et leur sens, qu'il y est un vrai travail de recherche théorique et pratique.

- Les locaux
 - Locaux intérieurs

La crèche se situe sur un niveau de rez-de-chaussée d'une surface de 149,93 m².

Plan des locaux : voir document annexe n°2.

- Extérieurs

Un jardin d'une superficie de 1101,62 m² se situe sur l'arrière de la crèche. Il est sécurisé par un grillage. Un grand abri de 64m² permet de protéger les enfants lors de grande chaleur ou de pluie.

Situé plein Sud, il est ensoleillé tous les après-midis et permet aux enfants d'exploiter tout son espace. En cas de grosse chaleur, des arbres et des parasols apportent de l'ombre. Les enfants disposent de maisons, toboggans, tricycles, trottinettes, ballons, jeux d'eau.

Ils peuvent également partager certains repas ou goûters.

- Les normes de sécurité et d'hygiène

Les locaux ainsi que les jeux et jouets sont adaptés aux différents âges des enfants accueillis.

Ils sont désinfectés régulièrement et notamment en cas d'épidémie.

Les sols des locaux sont nettoyés chaque soir. La société Albapro renforce l'entretien au rythme de 2 fois par semaine.

Le linge utilisé pour les soins des enfants (serviettes et gants de toilette, bavoirs, draps, turbulettes.) est entretenu par l'équipe quotidiennement.

Le coin change est désinfecté régulièrement.

Une traçabilité quotidienne certifie l'application de tous les protocoles d'hygiène et d'entretien des locaux.

A chaque arrivée de famille, la directrice assure l'ouverture de la porte d'entrée. Uniquement les personnes mentionnées sur la fiche de renseignements et mandatées par les parents sont autorisées à pénétrer dans la crèche.

Une barrière à l'entrée de la salle de jeux est utilisée seulement par les professionnelles, les enfants ne sont pas autorisés à la manipuler.

Les barrières des lits à barreaux sont à lever impérativement après chaque coucher d'enfants.

Tous les produits d'entretien ou médicamenteux sont rangés en hauteur dans des armoires fermant à clef.

- Sécurité incendie

Le matériel incendie est vérifié une fois par an par une entreprise certifiée. Ses passages sont enregistrés dans le registre des interventions.

Un exercice incendie devrait être organisé une fois par an en "situation réelle."

- La communication interne et externe

Le livret d'accueil

Il est destiné aux membres de l'équipe et aux stagiaires. Il explique le règlement de toute l'organisation et fonctionnement de la structure. Il est travaillé régulièrement et validé par un coupon d'engagement par chaque membre concerné..

La communication entre les membres de l'équipe s'organise autour de :

- Divers documents de transmissions,
- Tableaux d'affichage,
- Écrits ponctuels,
- Réunions
- Communication verbale quotidienne.

Plusieurs outils sont à la disposition du personnel afin de s'informer sur l'enfant accueilli :

- La fiche d'adaptation

La professionnelle qui accueille la famille lors de la 1^{ère} heure d'adaptation y relate avec le parent les habitudes de vie de son enfant :

- son rythme de sommeil,

- son alimentation,
- son éveil,
- et certaines particularités au niveau de sa santé.

- Le cahier de transmissions du personnel

Des informations concernant des enfants y sont notées, telles que :

- L'heure d'arrivée et de départ de l'enfant (si différente des autres jours),
- La personne qui viendra chercher l'enfant (si différente des autres jours),
- Les enfants absents,
- Une surveillance particulière en cas de fièvre.
- Une question administrative.

Le cahier des médicaments

Le personnel de la crèche n'est pas habilité à distribuer des traitements médicamenteux, même muni d'une ordonnance.

Uniquement le sirop antipyrétique Doliprane en cas de fièvre supérieure à 38,5° pendant le temps de présence de l'enfant est donné par l'équipe de direction. La date, le nom de l'enfant et la dose y sont précisés.

- Les différents protocoles d'hygiène et de sécurité

- Le plan d'évacuation,
- La stérilisation à froid des sucettes,

- Le nettoyage des biberons,
- Le change, le lavage des mains pour adultes et enfants,
- Le planning de nettoyage des doudous,
- Le planning de nettoyage des draps et couvertures,
- Le planning de désinfection des jouets,

Ils sont affichés dans différentes pièces de la crèche.

- Le tableau de régime alimentaire des bébés ou enfants avec particularité

Il sert à centraliser la composition des repas de chaque bébé (dose de lait, divers aliments).

Il permet de visionner l'alimentation adaptée à chaque enfant.

Ce tableau est mis à jour à chaque changement alimentaire.

Le livret d'accueil

Il est destiné aux membres de l'équipe, aux stagiaires. Il explique le règlement de toute l'organisation et fonctionnement de la structure.

- Le cahier de réunion

L'équipe se réunit aussi souvent que possible afin de mettre en œuvre des activités variées pour l'éveil et le plaisir des enfants.

Elle échange sur la vie globale de la crèche en lien avec des thèmes spécifiques, des changements, des nouvelles idées etc...

Des réunions thématiques servent à l'organisation du quotidien de la structure, des fêtes (spectacle de Noël, marché de Noël, ...)

- Le cahier administratif de transmission

Il est utilisé par les membres de l'équipe d'encadrement (la directrice, son adjointe et l'adjointe suppléante).

Dans ce cahier, sont notés : les absences, les informations relatives aux enfants, les maladies, des renseignements fournis par les parents ou tout autre élément nécessaire à la bonne cohérence de l'équipe.

- Le cahier de vie

C'est un cahier qui rend compte de l'ensemble des activités manuelles, graphismes et créations personnelles de l'enfant.

Il est un outil supplémentaire pour l'équipe afin de restituer des moments passés à la crèche (photos d'anniversaires, fêtes ponctuelles...). C'est une autre forme de communication et de transmission d'informations. Il est rendu lors des vacances scolaires. Chaque enfant peut ainsi faire vivre à ses parents les moments privilégiés qu'il partage dans la structure avec ses copains et l'équipe.

- Autres documents utiles

- Le planning des enfants et du personnel,
- Les répertoires téléphoniques (parents, professionnels),
- Les dossiers personnels des enfants,
- Le classeur avec les fiches de renseignements des enfants.

Tous ces documents visent à prendre en compte et à respecter les informations liées à chaque enfant et ainsi à améliorer leur prise en charge quotidienne.

La structure peut accueillir du personnel de remplacement ou des stagiaires. Les outils de communication et les tableaux leur permettent d'avoir un accès rapide et fiable à des renseignements utiles au quotidien.

Une bonne communication se transmet quotidiennement par écrit et par oral.

La communication externe s'adresse aux familles par voie d'affichage de notes d'informations sur la porte d'entrée, sur le tableau « espace parents ».

Une assemblée générale réunit une fois par an l'ensemble des familles afin de communiquer les orientations nouvelles de la structure.

Une fête, un évènement tel une bourse aux jouets, un marché de Noël avant la fermeture de fin d'année et de la fermeture estivale réunit à nouveau les familles. C'est l'opportunité pour chaque professionnel de discuter avec les parents de manière conviviale.

- Le site

De son nom <http://chezlesboutsdechou.fr/>, il renseigne sur tout le fonctionnement et l'organisation de la structure.

Facebook apporte également des informations quotidiennes sous forme de photos et commentaires visibles et autorisés au préalable par chaque parent.

1. *Valeurs et objectifs de l'équipe*

* L'élaboration du projet pédagogique constitue un outil majeur de la professionnalisation de l'accueil de l'enfant. On la définit comme un processus de questionnement permanent institué par l'équipe sur ses pratiques avec les enfants qu'elle accueille.

Ce questionnement aboutit progressivement à des références pour chacun, équipe et parents, dans la conduite et la compréhension de l'action quotidienne.

Dans cette perspective, la dynamique du projet éducatif traduit une conception de l'accueil du jeune enfant sur un mode essentiellement professionnel. Il s'agit de chercher une position "tierce" et un lien tiers, dans le cadre d'un accompagnement complémentaire à celui des parents et non d'agir sur le mode d'une substitution maternelle essentiellement intuitive.

La position professionnelle, au sens où elle définit en clarté, conscience et connaissance, n'est pas le seul fait personnel de l'expérience intime, mais surtout celui de l'expérience partagée et objectivée.

* L'enfant se doit d'être respecté comme sujet, dans son individualité, sa personnalité, sa culture.

Il doit être libre d'expérimenter et jouer dans un espace adapté et sécurisé.

Il doit bénéficier d'une alimentation variée et équilibrée dans le respect de son rythme individuel et de sa confession.

Il doit être respecté dans son rythme et accompagné vers l'autonomie.

Tous les enfants et leur famille ont droit à la même place et à la même prestation d'accueil, c'est le respect du principe d'égalité.

* Une bonne prise en charge passe par la cohérence et le travail d'équipe afin d'assurer une continuité dans le suivi des enfants accueillis au quotidien.

Les valeurs essentielles et importantes sont avant tout:

- l'écoute

- le respect

- la transparence et l'intégrité

- la qualité du travail

- le professionnalisme.

2. Projet éducatif

1. *Les parents et la structure*

○ L'inscription

La directrice reçoit les familles sur rendez-vous, présente les locaux et l'équipe et explique le fonctionnement et l'organisation de la crèche. C'est un moment d'identification des attentes et demandes des parents. Les acceptations de dossiers se réalisent autant que la structure le permet, sans prendre de risque sécuritaire.

La période d'adaptation est également programmée.

La fiche de renseignements avec la liste des documents à ramener est remise. Ce premier contact avec les parents est très important. Il permet de poser les bases d'une relation de confiance avec l'équipe qui prendra soin de leur enfant en leur absence.

La directrice se doit d'être disponible et à l'écoute pour répondre à toutes les questions que peuvent avoir les parents (organisation de la journée, craintes, séparation...)

1. *L'enfant dans la structure*

○ L'adaptation

L'adaptation est une période importante pour l'enfant accueilli comme pour ses parents. Cette procédure permet une intégration en douceur, une prise de contact progressive avec les locaux, l'équipe et les autres enfants.

Elle est planifiée sur 3 jours avec les parents en tenant compte de plages horaires progressives et régulières.

C'est une professionnelle qui se doit d'être disponible et qui reçoit la famille tout au long de la procédure.

Cette démarche reste souple et adaptable à chaque enfant. Ceci en fonction de son rythme, de signes de bien-être ou de difficultés de séparation. En effet, cette période peut être pour l'enfant et sa famille l'expérience d'une séparation qui peut être plus ou moins douloureuse en fonction du vécu familial.

Une " bonne " adaptation permet à l'enfant et à sa famille de vivre sereinement cette expérience de séparation, et de passer chacun de son côté une journée agréable.

- La vie quotidienne

Les locaux et mobiliers (lit, chaise, table...) sont adaptés à chaque enfant accueilli.

Le climat, l'ambiance restent agréables, doux avec un fond musical lors des activités libres.

L'équipe veille à assurer le bien-être et le confort de chaque enfant en respectant le rythme de vie tant pour le sommeil que pour l'alimentation et les activités.

L'accueil du matin

L'accueil s'effectue dès que l'enfant et son parent entrent dans la structure. C'est un moment privilégié entre la professionnelle accueillante qui veille à être disponible. Ce moment de la journée est important. Il permet de faire le lien entre le vécu d'avant l'arrivée à la crèche et la journée à venir.

C'est un moment d'échanges, d'écoute et d'accompagnement pour l'enfant dans sa séparation d'avec son parent. C'est pourquoi les familles sont reçues les unes après les autres. Cela favorise la confidentialité des propos échangés.

Un « bon accueil » passe par une communication verbale et non verbale.

L'accueillante est souriante et avenante. Elle se déplace jusqu'à la porte d'entrée pour accueillir personnellement chaque parent avec son enfant en leur disant "bonjour" accompagné d'un sourire, d'un regard, d'une marque d'intérêt.

L'enfant étant un individu à part entière avec des émotions, des sentiments et un ressenti, il est important de verbaliser son éventuelle tristesse et de ce fait le rassurer. Mettre des mots, du sens sur ses émotions est capital.

Bien accueillir un enfant, c'est aussi lui apprendre à se séparer et lui donner la possibilité d'être confiant vis-à-vis des autres, du futur.

- L'arrivée

L'arrivée d'un enfant se fait dans le couloir d'accueil et de manière individuelle. Après avoir récolté les informations des parents, l'enfant est invité à se laver les mains, puis à prendre possession de l'espace de la salle de jeux.

Auparavant, une ambiance accueillante est instaurée avec un fond musical. Divers coins sont installés, tels que les jeux d'imitations, la lecture, les poupées et poussettes, les tapis d'éveil et portiques dans le coin bébés.

Chaque enfant choisit d'aller jouer ou de ne « rien » faire.

Pour certains parents, il est utile d'écourter la séparation. La professionnelle accueillante, prendra l'enfant dans ses bras, en le rassurant, le cajolant.

L'arrivée se fait en douceur.

- Le départ

Le départ d'un enfant est aussi important que l'accueil. Il se fait à n'importe quelle heure de la journée.

La professionnelle relate les transmissions orales de la journée, toujours de manière individuelle. On évoque avec le parent les activités réalisées, les anecdotes, la sieste, le repas, en sollicitant l'enfant dans la conversation car il s'agit de son vécu.

Les parents sont toujours dans l'attente d'entendre les propos qui résument la journée de leur enfant. C'est important pour eux de s'approprier des moments de vie de leur enfant en leur absence, de faire le lien avec des situations similaires à la maison.

Les moments difficiles sont aussi évoqués durant cet échange.

Pour conclure, il faut prendre le temps d'accueillir l'enfant et son parent.

L'accueil et le départ sont des moments d'échanges importants.

- L'aménagement de l'espace

L'équipe organise et aménage l'espace de vie quotidien des enfants accueillis en fonction de leur âge, du moment de la journée, de l'envie et des besoins des enfants selon l'organisation de la journée.

- Sécurité et hygiène

La sécurité physique et psychologique est une priorité. Elle se décline dans des protocoles précis régissant :

- l'hygiène des locaux,
- l'hygiène du personnel,
- les normes alimentaires,
- les normes de sécurité,
- les règles du bon sens.

La santé et l'état général des enfants sont à surveiller tout au long de son accueil. Cela requiert une surveillance et vigilance permanente. En cas de souci (température supérieure à 38°5, chute....), les parents sont prévenus.

L'équipe dispose d'une pharmacie avec le nécessaire qui assure les premiers soins en cas de blessure.

Les professionnelles de la crèche ne sont pas habilitées à administrer des médicaments aux enfants, même muni d'une ordonnance. Une faute de dosage peut être source de conflit juridique. Elles engagent leur responsabilité personnelle, professionnelle, civile et pénale.

Uniquement l'autorisation d'administrer le Doliprane (donnée à l'inscription) à partir de 38 5° habilite la Directrice et les auxiliaires de puériculture.

Une infirmière libérale peut éventuellement administrer des médicaments prescrits sur ordonnance médicale. Il s'agira alors de fournir la carte vitale, la dite ordonnance médicale et une autorisation d'administrer les médicaments de la part d'un médecin à l'attention de l'infirmière,

Les parents devront néanmoins privilégier les traitements du matin et du soir à leur domicile.

En cas de plusieurs cas de maladies contagieuses, les familles en sont averties par affichage et le médecin référent est contacté.

1. *La prise en charge des enfants selon leur âge*

o Suivi des bébés

Le groupe des bébés comprend des enfants de moins de 15 mois. La composition est différente chaque jour, selon le contrat de chacun. La professionnelle présente dès l'ouverture recueille toutes les informations suite à un échange avec les parents (heure du dernier biberon, du lever, de la qualité du sommeil). Suite à ses renseignements, elle est à même d'adapter la prise en charge des bébés pour la suite de la journée.

La journée des bébés dans la structure peut commencer. Dans la salle de jeux, ils profitent ponctuellement d'un espace réservé, un endroit d'éveil où plusieurs jeux leur sont proposés afin de les stimuler, de les éveiller et de les aider dans leurs apprentissages. Successivement, ils disposent du tapis d'éveil, du transat, de la balancelle, de balades dans les bras.....

Pour leur assurer des siestes échelonnées tout au long de la journée, la crèche dispose d'une chambre collective, avec une ambiance propice au sommeil (ambiance sonore, veilleuse, lit réservé à chacun...).

UNE JOURNEE A LA CRECHE RACONTEE PAR UN BEBE DE 8 MOIS

Il est 7h30 ; j'arrive à la crèche avec maman.

Une animatrice vient m'accueillir avec le sourire en nous ouvrant la porte. Maman enlève mon manteau, l'accroche au porte manteau et sort les dosettes de lait pour les donner. Elle va confirmer sur la tablette informatique mon heure d'arrivée ; Puis nous rejoignons l'animatrice à la barrière qui est attentive aux informations transmises sur ma nuit et mon premier biberon pris avant mon arrivée.

C'est un moment important et maman apprécie d'échanger, poser des questions et demander des conseils. Puis maman doit me quitter pour aller travailler : un dernier bisou et c'est parti pour ma journée à la crèche.

Je suis la première arrivée, mais dans la salle de jeu, il y a déjà des jeux installés, les transats mis en place et j'entends aussi de la musique. Une jolie ambiance pour une séparation en douceur.

La professionnelle m'installe dans un transat, puis m'approche un portique avec des animaux et de la lumière.

D'autres enfants arrivent à leur tour et me rejoignent pour jouer.

De 9h à 11h, presque tout le monde est arrivé. C'est l'heure où les copains de + de 18 mois partent dans une autre pièce pour une activité dirigée.

Moi, je reste dans la salle de jeux. L'animatrice m'installe dans le "cale-bébé" avec un bac rempli de jouets lumineux et sonores dans lequel je pioche celui que je veux.

Il y a également plein de jeux partout : des jeux d'éveil, portique,pour nous permettre à mes copains et moi-même, en toute sécurité de découvrir notre motricité fine : Attraper, manipuler, tirer, tourner, lâcher,

Moi, je commence à fatiguer ; je commence à pleurer doucement pour le faire remarquer à l'animatrice. Elle vient me voir, et me propose d'aller me reposer. Elle m'emmène sur le plan de change, me déshabille, me change la couche si besoin tout en discutant un peu avec moi. Puis, elle me donne mon doudou et ma sucette. Dans la chambre, on fait doucement car il y a déjà des copains qui dorment. Oui, car, à la crèche, le rythme de chacun est respecté, le coucher est proposé de manière individuelle en fonction de notre rythme physiologique. L'animatrice me glisse dans une gigoteuse, referme la barrière du lit et me souhaite une bonne sieste.

Vers 11h, je me réveille...et j'ai faim. Je me manifeste en pleurant. L'animatrice vient me chercher. Elle range doudou et sucette, vérifie ma couche et me rhabille. Elle m'installe à nouveau dans la salle de jeux, mais je pleure toujours. Elle comprend que j'ai faim et me dit qu'elle va de suite préparer mon biberon. En effet, elle revient vite car je le bois à température ambiante. Elle me prend dans ses bras, me met un bavoir et installées confortablement dans le fauteuil, je bois. Je me sens très bien.

Pendant que je bois, d'autres copains commencent aussi à manger, car le repas, comme le coucher est servi à chacun en fonction du rythme de l'appétit, selon l'heure du petit déjeuner et de l'heure de l'arrivée. Certains boivent le biberon, comme moi. D'autres un peu plus âgés découvrent les petits pots et d'autres, encore plus âgés, les plats du traiteur.

Moi, ça y est, j'ai fini mon biberon. L'animatrice attend mon rot, me balade dans la salle de jeux puis me réinstalle avec des petits jeux. J'aime bien regarder les copains autour de moi qui terminent leur repas ou qui s'amuse avec des voitures sur le garage, ou avec les animaux de la ferme..... Ah ! voilà le groupe des plus grands qui reviennent de leur repas et qui vont se préparer pour la sieste. Mais, moi, je me sens à nouveau fatiguée. Je baille, me frotte les yeux. L'animatrice repère mes signes de fatigue et me prépare à nouveau pour une sieste.

Quand je me réveille, j'ai dormi 45 mn ; mais, je suis quand même bien reposée. L'animatrice revient me récupérer et me rhabille. Elle m'installe dans le "Bumbo", un siège qui me maintient confortablement et duquel je peux attraper des jouets dans le bac. J'aime beaucoup tous ces jouets qui font des musiques et des lumières. Pendant que je joue, je vois les grands copains (+ de 18 mois) qui se lèvent, chacun leur tour et une fois rhabillés, viennent me rejoindre dans la salle de jeux. Mais moi, je commence à nouveau à avoir faim. Je pousse des petits cris pour attirer l'attention de l'animatrice. Connaissant mon rythme alimentaire, sachant que je bois toutes les 4 heures, elle comprend tout de suite et me dit qu'elle va préparer mon biberon. Revenue, elle me prend dans ses bras, et de nouveau, nous nous installons dans le fauteuil. Les copains prennent aussi leur goûter tour à tour.

Après mon biberon, je digère dans le transat. Puis, je vais un peu dans la balancelle.

Vers 16h30, j'entends la sonnette et ça y est ! J'aperçois maman qui me fait de grands

sourires et qui m'appelle. Je suis très contente de la revoir. L'animatrice me récupère et je vais dans les bras de maman qui me fait plein de bisous. Elle a hâte de savoir comment s'est déroulée ma journée. Grâce aux informations notées tout au long de la journée dans mon cahier, l'animatrice la raconte en prenant le temps, expliquant tout ce que j'ai fait. Maman est ravie, elle aime avoir tous les détails. Elle a besoin d'être rassurée. C'est normal, c'est une maman, c'est MA maman.....

Puis, c'est le moment de dire au revoir aux copains, aux animatrices. Maman valide à nouveau sur la tablette numérique mon départ et me remet mon manteau. Retour à la maison.

Les copains, eux, vont aussi repartir chez eux, chacun leur tour, jusqu'à 18h30.

Moi, je reviendrai demain à la crèche. Chouette !

- Suivi des moyens grands

Le déroulement de la journée des plus grands (18 mois – 5 ans révolus) est plus homogène car ils ont un rythme moins individuel que les bébés.

Une professionnelle peut encadrer un groupe de 8 enfants qui marchent.

La journée est rythmée par une organisation faite d'alternance entre les jeux libres, des moments collectifs ou plus individualisés selon les besoins, les envies et le tempérament de chaque enfant.

Il y a également des moments de partage tels que les chansons, les histoires, les activités, les repas, la sieste...

UNE JOURNÉE A LA CRÈCHE RACONTÉE PAR UN ENFANT DE 18 MOIS.

Le temps d'accueil

Il est 7h30. J'arrive à la crèche en même que d'autres copains. C'est pas toujours facile de quitter papa et maman mais l'équipe est là pour prendre le temps de m'accueillir. Après m'avoir salué, on demande à papa et maman comment je vais, si j'ai bien dormi, bien déjeuné. C'est important d'avoir ces détails pour que les animatrices puissent au mieux adapter mes besoins dans ma journée.

Les activités

Tous les matins, à partir de 9h, j'ai la possibilité de participer à diverses activités. Elles me permettent de m'exprimer, de créer, comme c'est le cas durant les ateliers manuels (Graphisme, peinture, collage...). Je peux aussi expérimenter les matières avec les ateliers de manipulation (Semoule, riz, pâte à modeler, sable.....). Je peux également apprendre à faire des gestes précis, à travailler ma motricité fine en découpant, en enfilant des perles..... Je peux également me défouler et développer mes capacités motrices et corporelles grâce au parcours de motricité, aux sorties dans le jardin où je peux courir, faire du vélo, de la moto et même ... jardiner.

Les moments de jeux libres sont également importants pour moi. Car quand je joue

seul avec les jeux mis à ma disposition, je peux imaginer et créer mes propres histoires. Je les utilise à ma manière en faisant mes propres découvertes.

Le repas

A 11h30, c'est le moment du repas. Tant mieux ! J'ai faim. Avec mes camarades, je découvre beaucoup de saveurs sucrées, salées. C'est un traiteur qui nous prépare tous les plats. J'essaie de manger tout seul mais parfois ce n'est pas évident. Heureusement, une animatrice est toujours là pour m'aider.

Le repas terminé, je me nettoie la bouche et les mains tout seul. Ensuite, une histoire va être racontée pendant que chacun se prépare pour aller se reposer.

La sieste

Je suis encouragé par l'animatrice à me déshabiller seul afin de favoriser mon autonomie. Puis je rejoins mon doudou et ma tétine qui m'attendent sur mon lit. A l'aide d'une musique douce, l'animatrice rassure les plus inquiets. Moi, je suis fatigué, je m'endors de suite. Quelques temps plus tard, progressivement, chacun prend le temps de se réveiller.

Le goûter

Il est 15h30. C'est l'heure du goûter ! On nous propose toujours un produit laitier, une tartine de confiture, un fruit ou une compote et un gâteau.

Le départ des enfants

Je rejoins la salle de jeux où je regarde un livre mais maman est déjà là. C'est l'heure des retrouvailles. Je suis content et elle aussi.

L'animatrice lui raconte comment s'est déroulée ma journée.

A demain les copains, les copines, les jouets...

- Le change

C'est principalement un temps de soin et d'hygiène corporelle à effectuer plusieurs fois par jour.

Un change régulier est très important pour l'hygiène de la peau afin d'éviter tout érythème fessier et assurer un confort continu pour l'enfant. Les changes débutent vers 9h00, se poursuivent avant et après le temps de sieste, avant le départ de l'enfant et en cas de nécessité ponctuelles (selles, suivi plus soutenu si érythème...).

L'équipe respecte le protocole d'hygiène (mains lavées, serviette propre à chaque enfant...), utilise un savon doux, hypoallergénique, approuvé par le médecin référent. Les lingettes sont déconseillées par souci d'allergies et pour une question écologique.

C'est également un temps d'échanges, de communication, de confiance entre l'enfant et la professionnelle. En effet, toute action est verbalisée à l'enfant, ceci afin de ne pas le surprendre par un geste et ainsi le sécuriser.

Pour les moyens grands, l'équipe profite de ce temps afin de faire progresser l'enfant dans son acquisition d'autonomie. Il est motivé par l'adulte à enlever ses chaussons et à se déshabiller seul. Il est essentiel à ce moment de valoriser l'enfant dans son expérience, apprentissage et acquisition.

L'acquisition de la propreté se fait suite à la demande des parents et avec la motivation et le désir de l'enfant.

Le tout dans un souci de cohérence, de continuité avec ce que l'enfant vit à la maison.

- Le sommeil, la sieste

Le sommeil est très important pour les enfants accueillis.

Dans une première chambre, et dans la pénombre, des lits à barreaux pour les bébés avec barrière amovible sont installés.

Un plan sur la porte indique la place de chacun jour après jour.

Chaque bébé possède son propre rythme de sommeil et son lit personnel. En cas de sureffectif, il y a partage de lit, d'où le changement régulier des draps et turbulettes.

Pour les nourrissons, les signes de fatigue (frotte les yeux, suce le pouce, râle, pleure, s'allonge au sol.....) indiquent le moment.

A chaque coucher, l'adulte s'assure que toutes les habitudes d'endormissement sont réunies (turbulette, sucette, doudou, câlin, musique, position précise...). Certains ont besoin d'être bercés, de ressentir une chaleur.

Quant aux plus grands enfants, ils sont couchés dans une autre pièce après le repas de midi.

Une professionnelle installe au préalable l'ensemble des lits en y déposant le doudou de chacun. Les enfants sont toujours installés dans le même lit afin de respecter le besoin de repères et de sécurité.

L'animatrice reste présente le temps de l'endormissement. Elle facilite ce moment collectif (pouvant être redouté pour certains) en respectant le rituel de chacun, en veillant au bien-être et à la bonne qualité du sommeil.

Chaque enfant a la liberté de dormir ou pas. Toutefois, un moment de calme, allongé est nécessaire pour un enfant accueilli en journée.

Le lever de sieste s'effectue de manière échelonnée. L'enfant se lève de lui-même quand il le désire.

Le temps de sieste de TOUS les enfants accueillis est contrôlé. Un document quotidien les stipule.

- Les repas

Le repas répond à un besoin physiologique qui est de celui de manger et de boire sereinement,

au besoin d'apprentissage des différents goûts et saveurs, au plaisir des yeux et de manger,

au besoin d'autres sens comme l'odorat, le toucher.

Il vise également des objectifs plutôt sociaux comme d'enseigner aux enfants :

- la richesse des échanges et la convivialité,
- le partage de la nourriture dans le respect de l'autre,
- la prise de conscience que le temps du repas est également un moment privilégié où l'enfant peut développer son autonomie et apprendre seul.

L'équipe est aussi attentive aux règles de politesse (s'il te plaît, merci...)

A la crèche, il y a 2 temps de repas: A midi et le goûter.

Avant le repas, les aliments sont verbalisés et visualisés sur images.

Leur repas se déroule en fonction du rythme de chacun.

Les menus restent adaptés tout en proposant une diversification alimentaire. Une prise de température est obligatoire (la réglementation pose le nécessité d'une température supérieure à 63°). Des échantillons témoins des différents plats servis sont prélevés et conservés pendant 7 jours en vue d'une analyse par les services sanitaires en cas d'alerte de toxi-infection alimentaire collective.

La crèche fournit de l'eau en bouteilles, tout en respectant un délai de conservation de 24 heures après ouverture.

Le repas est collectif. Les enfants choisissent leur place autour des tables octogonales. C'est un moment convivial entre copains avec les adultes qui les servent et les aident.

Les enfants mangent : * Seuls selon leur capacité en cours d'acquisition.

* En fonction de leur appétit. L'adulte propose à l'enfant les aliments et respecte ses choix. Il est amené à le solliciter à manger, mais ne le forcera pas à finir le contenu de l'assiette.

Depuis septembre 2025, nous avons remplacé toute la vaisselle plastique utilisée pour les repas et les goûters par des plateaux repas en inox, matériaux durables. Ca répond à la nouvelle réglementation du 1er janvier 2025 qui interdit l'utilisation du plastique en structure accueillant des enfants.

Donc de plus en plus présents dans les crèches, ils autorisent l'enfant à manger dans l'ordre qui lui plait. Cette notion de plaisir est primordiale et permet à la curiosité de l'enfant de s'exercer.

Tout le repas est présenté, l'enfant peut aller d'un aliment à un autre. Il devient acteur de son repas, il découvre les goûts, les saveurs et les mélanges. Chacun mange à son rythme, il y a moins d'attente.

- Les activités d'éveil

- **Les jeux libres** sont quotidiens et durent un temps suffisamment long pour que l'enfant entre pleinement dans le monde du jeu, du rêve, de l'imaginaire et puisse ainsi inventer ou exprimer ses sentiments.

Les jeux proposés à l'enfant sont variés, adaptés à son âge. Il dispose en permanence de jouet « essentiel » : Poupées/poussettes, voitures/garages, jeux d'encastrement, jouets à tirer/à manipuler...

La professionnelle respecte les initiatives de l'enfant et sait répondre à ses sollicitations sans prendre le contrôle sur le jeu.

Elle observe aussi discrètement « à quoi l'enfant joue », « comment l'enfant joue » afin d'apprécier ce qui le motive.

- **Les activités dirigées** sont choisies et adaptées à l'âge de l'enfant. Elles le valorisent et ne le mettent pas en difficultés. Elles respectent ses capacités intellectuelles et motrices. Elles visent à favoriser l'éveil des sens, l'échange et la communication, le développement moteur, le développement du langage, l'affirmation de la dextérité et la créativité.

En effet, l'activité artistique renforce les acquisitions que l'enfant acquiert naturellement par le jeu.

Ces prises en charge se veulent d'être améliorées par la **Communication gestuelle associée à la parole**.

L'équipe a suivi deux journées de formation le 31 juillet 2018 et le 26 Avril 2019.

C'est un outil qui facilite l'échange entre les enfants (à partir de 6 mois) et les adultes à base de signes issus de la Langue Française des Signes. C'est le mot principal d'une phrase qui est signé à hauteur des enfants. Ce n'est pas obligatoire pour eux, cela reste ludique et ne freine pas le langage oral. Il est utilisé concrètement avec des affichettes montrant des photos des professionnelles présentant les signes et leur explication.

La 2^{ème} journée de formation a complété des signes d'émotions et des comptines.

En **avril 2022**, l'équipe a suivi une formation en sophrologie ludique ayant pour objectif d'animer des ateliers de relaxation, des exercices de respiration, d'étirements, de yoga simplifié.

- La place du livre à la crèche

Des livres et imagiers sonores sont gracieusement prêtés par la médiathèque de Longwy. Ils sont échangés régulièrement par une professionnelle de l'équipe qui s'y rend pour choisir les livres selon l'âge des enfants, les thèmes abordés et les fêtes annuelles.

La crèche possède également ses propres livres.

Le livre est un support pour que l'enfant approfondisse son langage et ses connaissances. C'est un moyen de communication entre l'adulte et l'enfant.

Au travers des images, et des histoires contées, l'enfant peut ainsi rêver ou intégrer davantage le monde qui l'entoure.

Des temps d'histoires racontées où l'enfant se montre à l'écoute, ou dans l'échange s'il est sollicité, sont proposés avant la sieste.

3.4 L'accueil des enfants porteurs de handicap

L'accueil d'enfants à particularité (allergies alimentaire, handicap mental, physique...) est possible au centre multi accueil. Cet accueil est soumis aux mêmes conditions administratives que toute autre inscription. Néanmoins, elles sont acceptées sous réserve de l'accord du Référent Santé Accueil Inclusif rattaché à la structure.

Cette décision est basée sur une réflexion commune de l'équipe en tenant compte du bien-être et de la sécurité de l'enfant porteur du handicap.

Lors du 1^{er} contact, la directrice accueille la famille et prend le temps d'écouter leurs besoins et leurs attentes.

En fonction de tous les éléments fournis, la directrice peut être amenée à proposer un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I) qui finalise une démarche d'accueil concertée.

Après analyse de la situation de l'enfant, l'accueil est possible sachant que la structure ne dispose pas d'aménagement humain ou matériel supplémentaire.

Cet accueil est discuté régulièrement avec le Référent Santé Accueil Inclusif rattaché à la structure afin d'améliorer la prise en charge et répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

3.5 Les projets de l'équipe

- De février 2012 à juin 2012, l'équipe a proposé aux enfants des activités diverses en lien avec le thème des **4 SAISONS**.

Il s'agit d'apprendre cette notion en créant dans le jardin 4 surfaces à aménager d'éléments représentatifs du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver avec au centre un épouvantail revêtu d'une tenue en lien avec la saison.

Les objectifs visés sont :

- Susciter l'intérêt des enfants pour les activités de jardinage
- Exploiter toutes les dextérités pour assembler, attacher, nouer, remplir...

- Observer l'évolution des plantes.

Les moyens utilisés sont :

- CD musique classique « les 4 saisons » de Vivaldi
 - Vêtements différents pour chaque saison
 - Plantes, objets diversification
 - Décorations des arbres du jardin, ambiance saisonnière.
1. De février 2013 à juin 2013, l'équipe a proposé aux enfants différentes activités en lien avec le thème du **CORPS**. Les parents ont trouvé toutes ses réalisations à travers les pages du cahier de vie, sur les murs de la crèche et lors de la fête du 1^{er} juin en alternance avec les activités du moment (Printemps, Pâques...).

Les objectifs visés sont :

- Identifier les parties du corps.
- Construire le schéma corporel (tête, tronc, membres)
- Création de visages en relief, de corps articulés
- Prise de conscience de l'évolution du corps
- Maniabilité de la main

Les moyens utilisés sont :

- Comptines
 - Danses
 - Pâte à modeler
 - Dessins de silhouettes en taille réelle
 - Masques
 - Toise
 - Marionnettes
 - Personnages articulés avec attaches parisiennes
 - Empreinte du doigt, du pied.
- D'avril 2014 à juin 2014, l'équipe propose aux enfants de plus de 15 mois, des activités en lien avec le thème: **LE JARDIN AVEC SES FRUITS, SES LEGUMES**.

Les objectifs visés sont :

- Apprendre à nommer les fruits et les légumes en les visualisant sur images, en les goûtant et en les décrivant (couleur, forme)
- Se familiariser avec différents goûts, différentes saveurs
- Susciter l'intérêt, la curiosité des enfants pour les activités de jardinage
- Planter, arroser différentes plantations
- Observer la transformation de l'état de noyau à l'état de plante
- Reproduction du fruit, du légume

Les moyens utilisés sont :

- Comptines, chansons mimées en français et anglais
 - Jeu de reconnaissance visuelle des fruits et légumes
 - Dégustation à l'aveugle
 - Création de fruits, de légumes en pâte à sel, en pâte à modeler
 - Création de tableaux à base de végétaux style Arcimboldo
 - Dégustation de fruits, de légumes de différentes manières (jus de fruits, compote, salade composée, soupe...)
 - Décoration, embellissement du jardin avec des créations faites avec les enfants
-
- En 2015, l'équipe a proposé aux enfants différentes activités en lien avec le thème des **ANIMAUX**.

Pourquoi ce thème ?

- Dès le plus jeune âge, les enfants sont bercés par les noms d'animaux qui sont autant des noms d'amour. Ils sont entourés de peluches qui leur servent de confidents, les rassurent. Le doudou, ce prolongement affectif de maman ou papa prend bien souvent les traits d'un lapin, d'un ours ou d'un chien...

Bref, les animaux règnent en maître sur l'univers des tout-petits.

- Apprendre et/ou enrichir le vocabulaire.
- Chercher à reproduire les attitudes et les vocalisations des animaux.

Supports utilisés :

- Livres imagiers,
- Histoires racontées,
- Coloriage, peinture, tampons,

- Pâte à modeler,
 - CD d'éveil sonore,
 - Loto des animaux,
 - Comptines chantées, mimées,
 - Animaux en résine,
 - Schéma corporel (jeux d'imitation)
 - Déguisements, masques.
- D'avril à juin 2016, l'équipe a choisi de faire des activités sur le thème de **LA MUSIQUE**. En effet, la musique est partout :à la maison, dans la voiture, à la crèche...

Les enfants la fredonnent.

Sur cette base, l'équipe souhaite la faire découvrir sous différents styles.

De plus, la musique favorise la découverte d'une grande variété de sonorités par l'utilisation de nombreux instruments.

L'enfant écoute, touche, sent, ressent des émotions, du plaisir. Il découvre la relation entre le corps, l'expression corporelle.

- Pour la fête de juillet 2017, l'équipe a préparé un **TEMPS RECREATIF** à base de jeux de concentration, d'épreuves de rapidité pour petits et grands. Le tout a eu lieu dans la bonne humeur, avec à la clé, une carte cadeau dans une grande enseigne de jeux et jouets. Un goûter de gâteaux variés confectionnés par les familles a clos cet après-midi.
- A partir de mai 2018, nous exploitons le thème du « **JARDIN-PLAISIR** ».

Nous avons délimité 5 rectangles de 5,10 m² chacun. Chaque animatrice et un groupe d'enfants y ont planté des graines, des légumes, des fleurs en apportant une touche joyeuse, esthétique avec un aspect original doté d'objets insolites, de points d'eau...

Les enfants ont observé l'évolution, les pousses, à mesure que les plantes fleurissent et se fructifient pour certaines.

Moyens utilisés : - outils du jardinier

-Terreau, fleurs, graines

Objectifs visés : - être patient

-Se responsabiliser, prendre soin

-Observer, créer, apprécier

-Aider à développer un végétal

-Plaisir de constater les pousses

-Détourner les objets de leur usage naturel. Réutiliser des objets hors d'usage.

- Déguster, apprécier, partager

Le projet a été présenté aux parents en juillet complété de chansons sur le thème des fruits et des légumes plantés.

En Septembre 2018, une intervenante « Loisirs créatifs nature et environnement » également appelée par les enfants " Dame Nature" est venue faire découvrir aux enfants la nature et réaliser des objets à partir d'éléments issus de la Nature ou du recyclage. Elle intervenait 2 x / mois.

A partir du 16 mars 2020, en lien avec la pandémie de la Covid-19, Dame Nature n'a pas pu poursuivre son programme.

Elle a pu néanmoins reprendre en juillet 2020, pour nous quitter définitivement en décembre 2021.

En 2019, en lien avec la formation sur la **Communication gestuelle associée à la parole**, l'équipe a présenté un texte oral enregistré au préalable, enrichi de plusieurs comptines sur lequel les professionnelles et les enfants ont signé.

Un spectacle de clown a complété ce moment convivial.

En juillet 2020 et 2021, en lien avec la crise sanitaire Covid 19, nous n'avons pas pu organiser de rencontres avec les familles.

En juin 2022, l'équipe a organisé une fête kermesse dans le jardin. Un programme de différents jeux pour les adultes a été proposé ainsi que des jeux libres pour les enfants. Une tombola et un goûter sur le thème de la **fête foraine** ont agrémenté ce moment festif.

En juillet 2023, un mini concert a été proposé par les enfants dans le jardin décoré d'une ambiance de musique. Puis **le groupe rock'n'roll Echolali** a offert un moment rythmé et dynamique. Un goûter suivi d'un lâcher de ballons multicolores (et biodégradables) a clôturé cet après-midi.

En juillet 2024, le thème retenu était : **La faune et le flore du jardin**.

Nous avons installé et disposé des matériaux naturels (des feuilles sèches, des écorces, des copeaux de bois, des pommes de pin, des ardoises et des tuiles cassées, des coquillages, des rondins de bois percés, des tiges creuses de bambou, de la paille...) dans un hôtel à insectes fabriqué à base de palettes en bois. Les enfants ont observé les insectes qui s'y sont nichés. Cette action en vue de les sensibiliser à la biodiversité.

Après plusieurs petites comptines sur les insectes et animaux interprétées par les enfants et l'équipe, une série de jeux a permis à une famille de remporter la carte cadeau Jardiland.

Un goûter sympathique a clôturé cette après-midi festive ensoleillée.

En juin 2025, la troupe « Cie les aveugles et l'Eléphant » a proposé un spectacle pour rire et réfléchir sur le métier des professionnelles de la Petite Enfance, sur les relations avec les parents et le personnel de crèche. Pour fêter les 20 ans d'existence de la structure, l'équipe a proposé un moment musical dansant, très sympathique en présence des membres de la T2L et de la PMI.

Un buffet dinatoire a suivi agrémenté de mignardises et pizzas. Le tout organisé à la salle du Sorgue à Pierrepont.

Des petits projets tout au long de l'année :

LES JOURNÉES A THÈMES : Elles sont proposées plusieurs fois dans un mois. Il peut y avoir la journée " Verte " : Tous les enfants viennent vêtus de vert ; La journée "Fruits " , les enfants apportent un fruit.

LA CUISINE : Les enfants peuvent préparer des pâtes à crêpes, à gaufres pour les déguster au goûter.

LES SAISONS : la notion des 4 saisons est transmise aux enfants à travers des dessins, des réalisations en relief, des sorties dans le jardin, des histoires racontées, mimées, des comptines illustrées.

CARNAVAL : Animation musicale, agrémentée de jeux, de séances de déguisement, de goûters spécifiques.

FÊTE DES MÈRES, DES PÈRES,: Confection de petits cadeaux.

PÂQUES : Chasse aux œufs dans le jardin ou autour de l'église. Travaux manuels thématiques.

SEMAINE DU GOÛT : Chaque jour, l'équipe propose une animation spécifique à base de travaux manuels, de dégustations diverses.

SAINT NICOLAS : il vient rencontrer les enfants auxquels il remet un sachet de friandises.

NOËL : des activités diverses et variées sont proposées.

Lors d'un samedi de décembre, l'équipe s'installe sur la place de la Victoire du village et propose un marché de Noël. Des créations faites par chaque membre de l'équipe et avec les enfants sont vendues aux familles et aux habitants du village à des modiques dont les bénéfices permettent l'achat de jeux et jouets..

LES ANNIVERSAIRES : Tous les anniversaires des enfants inscrits à la crèche sont fêtés.

3.6 Evaluation

La participation de l'équipe à l'élaboration du projet de la structure et à son évaluation régulière sera garante de l'adhésion de chacune à ce projet.

C'est dans l'esprit d'une démarche participative.

Lors des réunions d'équipe, il est important de s'assurer que ce projet est respecté, d'effectuer régulièrement des bilans sur les actions mises en place et de les analyser.

Tout nouveau changement est discuté en équipe et testé afin de s'assurer de son efficacité.

3.7 Conclusion

Notre métier évolue au quotidien. Nos actions ne sont jamais figées dans le temps et évoluent régulièrement. Les prises en charge des enfants accueillis se veulent être toujours au plus près des besoins et des attentes des familles.

ANNEXES



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**MERCI DE RAMENER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS LE
1^{er} JOUR D'ADAPATION DE VOTRE ENFANT.**

Enfant

Nom :

Prénom :

Né (e) le :

Lieu de naissance :

Parents

Père :

Nom :

Prénom :

Profession et lieu :

Situation familiale :

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone travail :

Mère :

Nom :

Prénom :

Profession et lieu :

Situation familiale :

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Téléphone travail :

N° d'allocataire CAF :

N° de sécurité sociale : Régime :(Général, MSA...)

Nombre de frères/sœurs :

Enfants bénéficiaires de l'A.E.E.H. :

Adresse-mail :

Nom de la personne à facturer :

Informations nécessaires en cas d'accident

N° de sécurité sociale :

L'enfant est assuré à :
.....

Adresse et n° de téléphone de l'assureur :
.....
.....
.....
.....

N° de police d'assurance :

(Joindre une attestation d'assurance)

Responsabilité civile : oui non

Individuelle accident : oui non

Départ de l'enfant

Seules les personnes **MAJEURES** dont les noms suivent sont autorisées à prendre en charge mon enfant à ma place.

NOM	PRENOM	PARENTE	ADRESSE	TELEPHONE



AUTORISATION DE SORTIE EN DEHORS DE LA CRECHE

Nous, soussignés Mr /Mme autorisons – n'autorisons pas notre enfant.....à participer aux sorties organisées par le personnel de la crèche.

Signature des parents :

Bien entendu, si le nombre de personnes accompagnatrices est insuffisant, toute sortie prévue est annulée. De même, tous les enfants ne participent pas à toutes les sorties. (selon la sortie et l'âge de l'enfant).

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER L'ENFANT (usage interne)

Nous, soussignés Mr / Mme..... autorisons- n'autorisons pas notre enfant..... à être photographié pour un usage interne à la crèche (cahier de vie).

Signature des parents :

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER L'ENFANT (usage externe)

Nous soussignés Mr/ Mme..... autorisons- n'autorisons pas l'équipe de direction du Centre Mufti-accueil « Chez les Bouts de Chou » à publier des photos de notre enfant au cours des activités :sur la page Facebook de la crèche.

- En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.
- La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.
- Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille.

Un refus de votre part aura pour conséquence soit d'écarter votre enfant lors des prises de vues , soit de masquer son visage.

Signature des représentants légaux :

Nous soussignés, Monsieur/ Madame..... autorisons- n'autorisons pas l'équipe de direction du Centre Mufti-accueil « Chez les Bouts de Chou » à publier des photos de notre enfant au cours des activités dans le journal local, le Républicain Lorrain.

Signature des représentants légaux



FICHE SANITAIRE

AUTORISATION DE SOINS EN CAS DE FIEVRE ET D'ACCIDENTS GRAVES

Allergie(s)
connue(s) :

Observations et contre-indications
médicales :

.....
.....

Au cas où mon enfant a de la température, dès **38°5**, j'autorise le personnel encadrant à lui administrer le **sirop antipyrétique DOLIPRANE** fourni par la crèche. (Rappeler dans le tableau prévu à cet effet le poids de votre enfant chaque mois).

Au cas où mon enfant..... serait accidenté, j'accepte que soit appelé le RSAI ‘‘ référent Santé Accueil Inclusif ‘‘ ou le SAMU (selon la gravité)

En cas de nécessité de transfert urgent et d'impossibilité de joindre la famille, j'accepte que mon enfant soit transporté en véhicule sanitaire.

J'autorise le médecin référent de la crèche et/ou le personnel de la crèche à agir en mes nom et place auprès d'un praticien agréé si une intervention s'avère nécessaire.

Signature des parents :

J'autorise la Présidente de l'association et/ou la Directrice de la structure à consulter CAFPRO, le service télématique de la CAF afin d'avoir connaissances du montant des ressources nécessaires au calcul du taux horaire.

(Pour les parents frontaliers n'ayant pas de lien avec la CAF française, merci de bien vouloir rapporter vos avis d'imposition...)

Signature des parents :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Monsieur/Madame certifie sur l'honneur de l'exactitude de l'ensemble des renseignements portés ci-dessus.

En cas de changement de situation personnelle (séparation, divorce, décès, déménagement, téléphone fixe ou portable...), veuillez en avertir immédiatement la directrice.

Signature des parents :

MATERIEL A FOURNIR :

1 biberon en verre

1 doudou / 1 sucette

1 change complet / 1 chapeau pour l'été lavable en machine / 1 crème de change

1 paire de chaussons

1 grand cahier (24x32 cm)

Merci de noter le prénom de votre enfant sur les vêtements, chaussures, chaussons et sac.

Je m'engage également à signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur l'ensemble de la fiche de renseignements et de la fiche sanitaire.

Signature des parents :

Je m'engage à vous faire parvenir au plus tôt :

- une copie de l'attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle)
- une photocopie du livret de famille (des parents et de l'enfant accueilli)
- coupon d'engagement après lecture du règlement de fonctionnement
- carnet de vaccinations à jour
- certificat d'aptitude établi par le médecin pour l'entrée en crèche
- copie des avis d'imposition (originaux) français, luxembourgeois
- l'adhésion à l'association « Chez les Bouts de Chou » (50 euros pour l'année pour un contrat fixe, 30 euros pour un contrat en accueil occasionnel)
- un RIB au nom de la personne dont le compte bancaire sera débité des règlements des factures des contrats mensuels
+ Comme évoqué lors de l'AG du 4 octobre 2024, chaque début de mois, vous recevrez la facture par mail. Vous serez prélevé de la somme le 10 de chaque mois ; à vous de laisser les fonds nécessaires au règlement. En cas d'absence de provision, cela peut amener à un rejet du prélèvement automatique. **Dans ce cas, les frais engagés par la banque de notre structure vous seront facturés.**

Merci de préciser à quel nom la facture est adressée :

Un mandat de prélèvement pour ce paiement récurrent mensuel vous sera remis afin de le signer et de vérifier les données du RIB.

Coupon à remettre à l'inscription

Je soussigné(e) Mme,

Mr.....

Parents(s) de

l'enfant.....

Atteste(nt) avoir pris connaissance du présent règlement de fonctionnement de la structure associative « Chez les Bouts de Chou » et s'engage(nt) à le respecter et à l'appliquer.

Fait à Le

Signature des parents :

Plan des locaux et extérieurs



